



## **Incendie de 2 immeubles 'Verre et Acier' : point de situation**

Vendredi 16 février 2024

**Depuis l'incendie le 30 septembre 2023 de deux immeubles du quartier Saint-Julien à Rouen, la Ville agit en s'appuyant systématiquement sur deux principes fondamentaux : la précaution et la transparence. Dans ce cadre, elle informe régulièrement les habitantes et habitants. Voici un point sur la situation au vendredi 16 février 2024.**

**- Le chantier d'évacuation des déchets a pris de l'avance : l'évacuation des gravats des deux immeubles est achevée**

L'entreprise Demosten, missionnée par Rouen Habitat, a la charge du chantier d'évacuation des déchets sur le site de l'incendie.

L'évacuation des déchets proprement dite a démarré le 11 janvier. La gestion des déchets sur site est réalisée sous brumisation. Ils sont chargés dans des bennes avec des contenants étanches. Les bennes sont décontaminées par aspersion avant stockage dans la zone "propre" du chantier, pour être ensuite évacuées en décharges agréées.

Deux pelles mécaniques sont mobilisées pour la déconstruction et le conditionnement des matériaux. Environ 2000 tonnes de déchets sont évacuées en filière adaptée suivant une procédure réglementée. 15 rotations de camions sont effectuées chaque jour pendant les évacuations. 6 opérateurs en moyenne sont présents sur site.

Une réunion publique a été organisée mercredi 10 janvier, en présence de l'entreprise Demosten et du maître d'œuvre ACCEO, pour présenter le déroulement des travaux et répondre aux questions des habitants. Une information a été diffusée dans les boîtes aux lettres des riverains pour détailler les modalités des travaux. Une visioconférence a également été réalisée jeudi 11 janvier, à destination des parents d'élèves et des personnels du groupe scolaire des Pépinières.

**Le chantier a pris de l'avance : l'entreprise a évacué à ce jour l'équivalent des gravats des deux immeubles. La brumisation a donc été progressivement stoppée.**

**Après les gravats, l'évacuation des sols périphériques au chantier a débuté le 15 février et devrait être finalisé d'ici début mars. Le retrait des installations se déroulera sur le mois de mars. S'il n'y a pas d'aléa, le chantier devrait donc se terminer définitivement avec près de trois mois d'avance sur le calendrier initialement annoncé. Ce serait une bonne nouvelle pour la sécurité des riverains et de tous les habitants.**



ROUEN.FR

Cabinet du Maire  
Contact presse  
[presse@rouen.fr](mailto:presse@rouen.fr)  
02 35 08 86 53

## Analyses et prélèvements

Afin de vérifier la sécurité sanitaire des intervenants et des riverains, des mesures et analyses seront réalisées selon le plan suivant :

- 30 mesures environnementales en limite de chantier
- 30 mesures environnementales au droit des zones de traitement
- 20 mesures sur opérateurs

Le respect des obligations réglementaires est garanti par un laboratoire extérieur et indépendant.

Vous trouverez les résultats des mesures réalisées le 14 février, via ce lien cliquable :

<https://rouen.fr/upload/isj/rapport-concentration-fibres-amiante-2024-02-14.zip>

Sur les 9 prélèvements réalisés le 14/02 sur site, un prélèvement contient 4 fibres d'amiante, bien inférieur au seuil réglementaire qui est de 5 fibres d'amiante par litre (Code de la santé publique). Tous les autres prélèvements sont négatifs, comme lors des précédentes campagnes hebdomadaires de prélèvements.

En application du principe de précaution, deux prélèvements complémentaires vont être effectués sur le site du prélèvement contenant 4 fibres d'amiante. Les résultats seront connus en début de semaine prochaine.

Toutes les informations sont disponibles sur [www.rouen.fr](http://www.rouen.fr) et sur les réseaux sociaux de la Ville de Rouen.